

# La mobilisation pour Sevil Sevimli, l'étudiante détenue en Turquie, s'amplifie

lundi 30 juillet 2012, par [Reynald Beaufort](#)

**12 127 signatures ce matin à 7h00 ! La pétition lancée sur Avaaz.org connaît un grand succès malgré la période estivale que l'on sait peu favorable à la mobilisation d'une façon générale. Forte de ce succès, Avaaz a contacté les autorités françaises, par l'intermédiaire de la porte-parole de François Hollande Najat Vallaud-Belkacem, afin de leur demander d'agir auprès de leurs homologues turcs.**

**Cette action a été lancée à l'initiative de personnes dont la connaissance du pays et l'amitié pour le peuple de Turquie ne sauraient être mises en doute comme le démontre le travail qu'ils ont accompli depuis des années pour les faire connaître aux francophones aux moyen de blogs, sites internet et manifestations diverses.**

## Amour ne signifie pas cécité

Mais aimer un pays ne signifie pas aimer son gouvernement et accepter ses dérives autoritaires et incessantes atteintes au droits de l'homme comme en attestent le nombre de plaintes déposées contre l'état turc auprès de la CDEH et les nombreuses condamnations qui s'en sont suivies.

En Turquie, nombre d'organisations de la société civile, d'intellectuels, de femmes, de jeunes et d'anonymes luttent au quotidien pour que la société soit plus ouverte, plus démocratique. Sevil fait partie de ces militants courageux, Sevil croyait sincèrement que dans le pays d'origine de ses parents, on pouvait s'exprimer librement comme en France. Nous ne pouvons passer sous silence ce qui arrive à cette jeune femme et à des centaines de personnes que l'état essaie de faire taire au prétexte de d' « *appartenance ou de liens avec une organisation terroriste* ». Leur seul tort est de vouloir faire la lumière sur le passé et le présent troubles de leur pays afin que l'avenir soit meilleur. Devrait-on les abandonner à leur sort sous prétexte de ne pas « salir l'image de la Turquie » ?

Le ministre des Affaires Étrangères Ahmet Davutoğlu martèle qu'il faut avoir confiance, que la justice est indépendante et qu'il faut la laisser statuer sur le cas de Sevil et des autres victimes des rafles policières. Or, le cas de la sociologue Pınar Selek (qui doit à nouveau comparaitre le 1<sup>er</sup> août) est là pour nous rappeler sans cesse que si la « *justice* » turque a décidé de s'acharner sur quelqu'un, elle est même capable de se désavouer par trois fois. Par contre, d'autres affaires mettant en cause l'état et les institutions sont bizarrement classées sans suite ou voient des « *lampistes* » payer (*Assassinat d'Uğur Mumcu, incendie de l'hôtel Madimak à Sivas, scandale de Susurluk, assassinat de Hrant Dink...*) ce qui en dit long sur l'impartialité et l'indépendance de cette justice !

Si la Turquie souhaite tant avoir « *une bonne image* », il ne tient qu'à elle de devenir enfin autre chose qu'une démocratie de pure forme. Il ne suffit pas d'organiser des élections pour être une démocratie, il faut aussi traiter à égalité toutes composantes de la société, protéger les femmes, protéger les enfants, protéger les personnes défavorisées, protéger les minorités des abus de pouvoir de la majorité.

Un état moderne ne peut plus être construit sur une unité ethnique et religieuse, il doit respecter toutes les différences. Un état moderne doit permettre à toutes les idées minoritaires de s'exprimer

pacifiquement, il doit permettre à un maximum de sensibilités politiques d'être représentées au parlement [1]. Un état moderne ne peut plus inculquer à ses enfants le culte de la loi du plus fort.

La violence politique est pour grande partie causée par l'impossibilité pour certains groupes d'opinion de s'exprimer autrement. Pour faire cesser cette violence, il ne faut pas agir sur les conséquences, mais sur les causes. Nous désapprouvons le terrorisme et la lutte armée, mais ils ne sont souvent que la conséquence du refus obstiné des majorités d'écouter et de prendre en considération les revendications des minorités.

Pour toutes ces raisons, nous nous battons pour la libération de Sevil jusqu'à l'abandon total des poursuites et son retour parmi les siens. Et ce combat n'est qu'un début car nous n'oublierons pas non plus tous les autres prisonniers politiques croupissant dans les geôles turques.

\*\*\*\*\*

### **Texte de la pétition en français :**

Depuis le 9 mai 2012, Sevil Sevimli, étudiante Erasmus et franco-turque est en prison en Turquie pour avoir assisté à un concert et participé aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai. Aucune loi en Turquie n'interdit de tels actes et pourtant... Si vous êtes attachés à la démocratie et révoltés par l'idée même qu'une jeune étudiante de 19 ans puisse être emprisonnée, accusée de terrorisme sans aucune preuve, nous vous invitons à signer et à diffuser cette pétition. Montrons à Sevil qu'elle n'est pas seule ! et manifestons notre désapprobation de la dérive autoritaire du pouvoir en Turquie !

#### **Pourquoi c'est important ?**

Certes Sevil n'est pas la seule dans son cas, loin de là, des centaines de personnes, journalistes, universitaires, étudiants et intellectuels sont sous les verrous en Turquie en vertu des lois d'exception censées lutter contre le terrorisme. L'ennui est que ces lois sont devenues un moyen pour le pouvoir de museler toute contestation. Sevil est un cas symbolique car l'injustice dans son cas est criante, les faits qui lui sont reprochés sont insignifiants au regard de l'accusation d' « *appartenance à un groupe terroriste* ». La Turquie, pays en cours d'adhésion à l'Union Européenne, se targue d'être un modèle pour les pays du Moyen-Orient. Quel modèle ? Faire pression sur les autorités pour Sevil montrera à celles-ci qu'elles ne peuvent ainsi bafouer les Droits de l'Homme sans provoquer de réactions du reste du monde. Si Sevil est une terroriste, nous sommes tous des terroristes !

[Pétition « Libérez Sevil Sevimli »](#) (toutes langues)

[Imza kampanyası : « Sevil Sevimli'ye özgürlük »](#) (tr)

Parmi les signataires de la pétition :

- **Baskin Oran** - Turquie - Professeur en Sciences Politiques - Editorialiste
- **Altay Manço** - Belgique - Docteur en psychologie, directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM)
- **Samim Akgönül** - France - Docteur en histoire et en sciences politiques
- **Alain Mascarou** - France - enseignant, critique, traducteur
- **François Georgeon** - France - Directeur de recherche émérite au CNRS
- Etienne Copeaux - France - Historien - Spécialiste de la Turquie contemporaine
- **Claire Mauss-Copeaux**. Historienne, spécialiste de la mémoire des conflits Agrégée d'histoire et chargée de recherche au CNRS
- **Pinar Selek** - Sociologue - Turquie/France

- **Jean Marcou** - Professeur de Droit Public à l'Université de Grenoble - ex-directeur de Observatoire de la Vie Politique Turque (OViPoT) à l'Institut Français d'Études Anatoliennes (IFEA)
- **Hamit Bozarslan** - France - Hamit Bozarslan est directeur d'études à l'EHESS - Historien et politologue
- **Ferhat Tunç**, chanteur de « folk » et « protest songs » turc,
- **Jean Christophe Attias** - chercheur.
- **Ibrahim Kaboğlu** - professeur de droit constitutionnel à l'Université de Marmara - Istanbul - Turquie
- **Maya Arakon** - Maître de conférences à l'Université de Yeditepe - Domaine de recherche : Relations Internationales
- **Halil Berktay** - Historien turc, professeur à l'université privée d'Istanbul Sabanci
- **Ali Kazancigil** - Politologue et directeur de la revue géopolitique Anatoli (CNRS Editions)
- **Jean-Paul Burdy** - Maître de conférences d'histoire à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble
- **Izel Rozental** - Caricaturiste - Istanbul (...)

*Cette pétition est maintenant disponible en 4 langues : Français, Anglais, Allemand et turc. Les versions en espagnol, italien, portugais et même russe sont prêtes et n'attendent qu'une décision d'élargissement au reste du monde.*

---

## Notes

[1] En Turquie, un parti politique doit obtenir 10% des voix pour être représenté au parlement, cette obligation est pour beaucoup dans la sclérose des institutions.